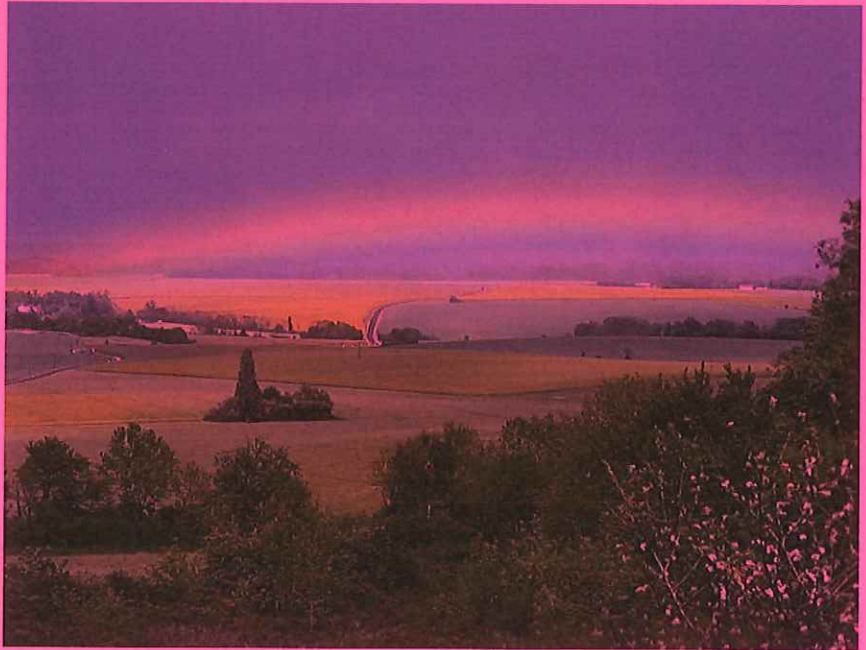
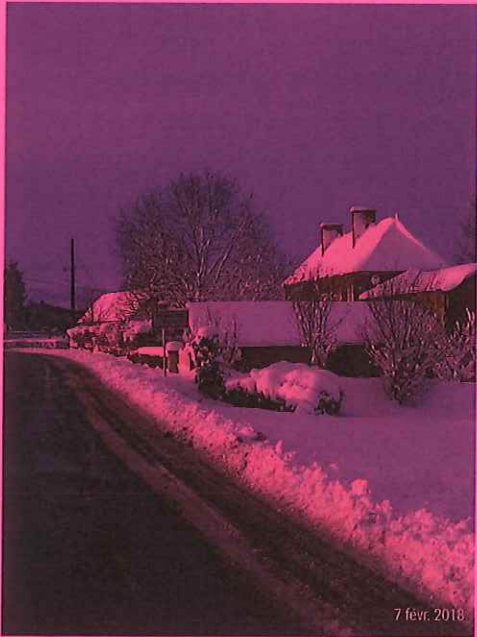


Bulletin Municipal - Fontaine-Raoul

2022

BONNE ANNÉE!





Chers Radulphiens et chères Radulphiennes,

Nous pensons avoir des perspectives meilleures et nous sommes toujours confrontés aux restrictions sanitaires, aussi je tiens à remercier nos associations, nos agents municipaux et tout le conseil municipal pour tout ce qu'ils ont entrepris durant l'année écoulée afin de donner un sens et de la fraternité à la vie de notre commune.

Nos associations ont pu reprendre quelques animations, mais nombreuses sont celles qui sont encore en suspens, espérant que 2022 nous apporte des perspectives réjouissantes afin maintenir le dynamisme de leurs initiatives.

Une présence constante de la part de nos agents, Nadège, Pascal et Céline, sur le terrain, assurant l'entretien intérieur et extérieur, le suivi administratif, un accueil régulier et chaleureux, un relationnel qui nous unis.

La présence de vos élus à toutes les commissions qui se tiennent au sein de la commune et en extérieur afin d'être à l'écoute des évolutions, modifications et des possibilités proposées aux communes et habitants, fidèles pour vous servir.

Je remercie chaleureusement la jeunesse qui s'implique dans nos actions communales et tous ceux et celles qui participent discrètement à la vie de la commune.

Un travail d'équipe, lié à notre capacité d'action.

Les évènements familiaux font partie du partage des émotions ressenties par notre village.

Nous sommes peinés par les deuils qui ont touché nos habitants.

Nous nous réjouissons des six naissances de l'année et félicitons de tout cœur les heureux parents.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants, vous trouverez à Fontaine-Raoul une qualité de vie agréable et tranquille.

L'hiver est propice au développement du virus, aussi nous sommes pour la seconde année consécutive, dans l'obligation de devoir annuler les vœux de la municipalité.

Nous avons pu, fort heureusement, tenir nos traditions en commémorant le 8 mai, le 14 juillet et 11 novembre, autour d'un moment de mémoire, de recueillement et de rencontre.

L'écrit peut cependant contribuer à susciter l'action et maintenir le contact.

Vous trouverez dans votre bulletin municipal, les informations, interventions et travaux réalisés durant cette année qui s'achève déjà.

Prenez bien soin de vous et de vos proches,

Bonne et agréable lecture, votre équipe municipale vous souhaite ses meilleurs vœux et une heureuse nouvelle année

Le Maire,
Sibylle de Beaudignies



ARTISANS DE LA COMMUNE

Catherine Wallesch

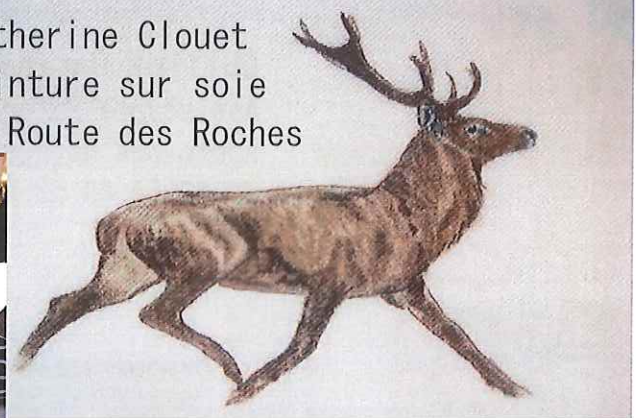
CINABRE
PARIS



Création couture, haute couture
10 Route de la Ligne - La Jubarderie



Catherine Clouet
Peinture sur soie
12 Route des Roches



Thierry Fréon
Espaces verts, Nettoyage terrasse,
Façade, enlèvement des encombrants,
Petits travaux de plomberie, maçonnerie
☎ 06 17 74 93 11

FREON Thierry multiservices

Espace vert Nettoyage terrasse, façade.... Enlèvement des encombrants	Petits travaux : Plomberie, Maçonnerie...
---	--

06.17.74.93.11

Richard Carlier
Conseil en système
et logiciels informatiques
2 Route des Roches
☎ 07 66 05 33 97



ARTISANS DE LA COMMUNE

Degest Couverture
Rue Principale
☎ 02 54 80 17 54



Lopez Couverture
5 Lotissement
Les Renardeaux
☎ 02 54 80 05 73



Guillot Carine
Assistante Maternelle
Route des Roches - L'Estriverde
☎ 02 54 89 53 44



Damien Guenet
Pâtissier - Traiteur
Livraison à domicile
damien.guenet@outlook.fr
tel : 07 86 17 70 26
41270 Fontaine Raoul

Guenet Damien
Pâtissier Traiteur
Rue de la Mare
☎ 07 86 17 70 26

NS Communication (Singier Nicolas)
8 Route de la Ligne - La Jubarderie
☎ 06 20 73 65 89

 **NS MY COMMUNICATION**
SITE INTERNET - PHOTO/VIDEO - DRONE



www.ns-communication.fr





LE COMITE DES FETES

Association créée en 1979.

Les manifestations habituelles :

- 2 repas pour nos Aînés - MARS ET SEPTEMBRE
- Brocante – dernier week-end de JUIN
- Soirée MOULES-FRITES – Fin OCTOBRE
- Arbre de Noël – (en commun avec La Commune et La Colline) DECEMBRE

Projets pour 2022 :

- Projection d'un film animalier
- Autres manifestations à définir en fonction de la situation sanitaire.

Si l'effectif du Comité des Fêtes reste tel qu'il est, certaines manifestations
Ne pourront avoir lieu.

Toutes personnes intéressées pour rejoindre les membres du Comité des Fêtes
Sont les bienvenues.

Nous restons à votre disposition pour toute information :

Contacts : MME BROUSSE JOSIANE 02 54 80 14 22

MR CALLU PASCAL 02 54 80 65 50

Nous vous souhaitons à tous et à toutes, une Bonne et Heureuse Année
2022, surtout la santé, Beaucoup de Bonheur ainsi qu'à vos proches.

Au plaisir de vous retrouver bientôt.

Le Comité des Fêtes.



SECTION GYM 2021 – 2022

Cette activité se déroule le mercredi de 18 h 30 à 19 h 30 à la salle polyvalente.

Cette année, le groupe se compose de 10 personnes, ouvert à tous, chacun s'adapte en fonction de ses pathologies.

L'activité se fait, avec possibilité d'utiliser les équipements suivants :

- Ballons
- Haltères
- Elastiques
- Bâtons
- Tapis
- Cerceaux
- Steppers

Contact MME BROSSE JOSIANE 02 54 80 14 22

Toute l'équipe de la section Gym se joint à moi pour vous souhaiter une Bonne et Heureuse Année 2022, la santé surtout, prospérité et Bonheur Ainsi qu'à vos proches.



LA COLLINE DE FONTAINE RAOUL

Association loi 1901 ayant pour but d'organiser des animations sur la commune de Fontaine Raoul.

Nous vous proposons notamment quand la situation sanitaire le permet :

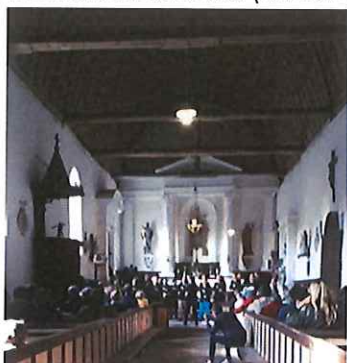
- Carnaval
- Halloween, nous avons eu cette année le plaisir de voir de nombreux monstres



- Téléthon
- Voyage en juin
- Château en septembre : Selles sur Cher, Fréteval et Le Clos Lucé vous ont été proposé cette année



- Repas
- Gym toute l'année
- Animations diverses (chorale à l'église le 17/10/2021)



Nous sommes à la recherche de bénévoles pour nous rejoindre n'hésitez pas à contacter Joelle Lebert si ça vous intéresse.



La boule joyeuse

de Fontaine Raoul

Calendrier 2022

1^{er} mai journée des adhérents

5 juin 1^{er} tournoi

4 septembre 2^{ème} tournoi

9 décembre l'assemblée générale



Et tous les dimanches matin l'entraînement dans la bonne humeur pour les adhérents sur le terrain derrière la mairie.

Les croqueurs de pommes



Un verger communal a été créé en 2008, tous les ans des animations sont proposées, la première a lieu en Mars avec l'initiation à la taille et au greffage d'arbres fruitiers, puis en octobre avec la dégustation et l'exposition de ces fruits.

Le ramassage de pommes est ouvert à tous les habitants du village.

Un poirier Louise bonne d'Avranche a été planté cet automne afin d'enrichir les variétés anciennes.

BOITE A LIVRES



Une boîte à livres est en service sous le hall d'entrée de la salle des fêtes. Chacun peut se servir, prendre en livre et en remettre un autre, sous forme d'échange.
Bonne lecture à tous



Cette année, pour les colis de Noël, nous avons fait appel à NS Communication pour le design et l'impression des contenants.



Vous aurez le plaisir de recevoir un sac en toile de jute de 30 cm x 30 cm que vous pourrez réutiliser à votre guise et sur lesquels vous retrouverez le blason de notre cher village.

Les articles que vous pourrez déguster proviennent de producteurs locaux, un savoir-faire que nous souhaitons mettre à l'honneur en vous proposant ces délices de nos voisins.



Les commerçants qui assurent des livraisons sur notre commune



Le Carcotier des 3 rivières spécialiste en produit locaux peut vous livrer notamment plantes et légumes sur simple appel ou message sur Facebook

Vous pouvez retrouver l'épicerie de l'hôtellerie ambulante tous les jeudis matin à 9 heures au niveau du 1 rue de la mare. Vous pouvez les joindre pour une demande particulière au 06 67 74 88 04 (livraison à domicile, commande de produits, ...)



Chrono pizza à Cloyes livre ses pizzas sur la commune pour passer commande vous pouvez les appeler au 02.37.97.01.56

Le Carrefour Contact de Morée peut également par l'intermédiaire de son responsable qui réside sur la commune vous livrer vos courses de dépannage



Si vous avez connaissance d'autres commerçants qui desservent notre commune n'hésitez pas à nous en faire part nous l'indiquerons sur notre Facebook et le site de la commune

ETAT CIVIL 2021
AVIS DE NAISSANCE

Bienvenue à ces
nouveaux
petits Radulfiens ...



- RAMAKISTIN Ragavène né le 30/03/2021
- PALAZZOLO DEGEST Sasha, Sébastien, Christian né le 11/04/2021
- POITOU BOYAVAL Andrea, Michel, Marc né le 17/04/2021
- LAUDET Arya, Ambre née le 01/05/2021
- ROUVEL Kayran né le 08/10/2021
- MARINNE Elwan, Bruno, Claude né le 16/10/2021

PACS



- Mr Romain LAPLANCHE et Melle SEBYRE Alexia, 03/06/2021

Nous nous associons à la douleur de la famille de Michèle JAMI décédée
le 20 Novembre dernier.

2022 année d'élection

 Présidentielle	10 et 24 avril 2022	5 ans	23 avril et 7 mai 2017
 Législatives	12 et 19 juin 2022	5 ans	11 et 18 juin 2017

COMMENT S'INSCRIRE EN LIGNE SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?



- 01  Rendez-vous sur le téléservice en ligne à l'adresse www.demarches.interieur.gouv.fr dans la rubrique « Élections »
- 02  Identifiez-vous ou créez **votre compte** sur www.service-public.fr ou via **FranceConnect**
- 03  Saisissez vos informations personnelles et indiquez la commune où vous souhaitez vous inscrire
- 04  Fournissez les pièces justificatives demandées



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

 @Place_Beauvau |
  /ministere.interieur |
  @ministere_interieur |
 www.interieur.gouv.fr

Sinon rendez-vous en mairie avant le 31/12/2021

VOTE PAR PROCURATION

1 Qui peut voter pour vous ?

Une personne de confiance

Vous résidez en France :

- Inscrite sur les listes électorales de votre ville
- Procuration établie pour 1 an maximum

Vous résidez à l'étranger :

- Inscrite sur votre liste consulaire
- Procuration établie pour 3 ans maximum

3 Comment s'y prendre ?

Un formulaire à remplir :

- Sur place
- En ligne sur Service-Public.fr

Une pièce d'identité à présenter :



2 Où faire la demande ?

Vous résidez en France :

- Commissariat
- Gendarmerie
- Ou tribunal d'instance (ou domicile sur lieu de travail)

Vous résidez à l'étranger :

- Consulat
- Ambassade

TARIFS LOCATION SALLE DES FETES

Les tarifs restent inchangés : 120 € résident de la commune

200 € résident hors commune

Forfait de 30 € pour climatisation ou chauffage

La location se fait pour le week-end, remise des clés le jeudi soir ou vendredi matin avec Pascal et état des lieux le mardi matin avec Céline.

Pour louer la salle, n'hésitez pas à contacter la mairie aux horaires d'ouvertures, capacité d'accueil : 80 personnes.

MAISONS FLEURIES 2021



- 1^{er} prix : Mr et Mme AMIROUCHE
- 2^{ème} prix : Mr et Mme BROSSE
- 3^{ème} prix : Mr et Mme BONVALET
-

Un bon d'achat, à la boutique du Carcotier à Cloyes-les-3 Rivières, a été offert par la municipalité aux 3 lauréats.

Félicitations aux lauréats et merci à tous pour votre contribution à l'embellissement de la commune.



Santé :



*Création d'un nouveau cabinet dentaire à Morée :

Centre Dentaire Morée
17 Mail Maurice Canard, 41160 Morée

* Installation d'une Ostéopathe à Fréteval

5 Rue de l'Étang
41160 Fréteval

Tél : 06 05 36 68 67

Le centre de vaccination de Morée est ouvert pour la 3^{ème} dose, sur rendez-vous, les personnes intéressées peuvent prendre rendez-vous à la Mairie de Moree (02-54-89-15-15) aux heures d'ouverture (lundi 9h-12 ; mercredi 9h-12h / 14h-17h ; vendredi 14h-17h).

Animations/Sports /Tourisme:



Consulter les programmes très variés proposés par les clubs ou associations de Morée, Fréteval et Droué et des communes membres

Tél secrétariat : 02.54.82.74.91 ou cphv41.fr

Pour l'utilisation du terrain multisport de Fontaine-Raoul, se renseigner auprès de Céline au secrétariat de la mairie.

INVESTISSEMENTS 2021

Achat d'une autoportée CUB CADET WZ 3 122



Achat d'une remorque LIDER double essieux



Achat d'étagères pour le classement des archives communales



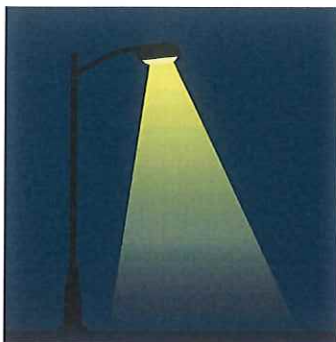
TRAVAUX 2021

Dans le cadre du plan de relance Opération 1000 Chantiers, nous avons pu rafraîchir la mairie : réfection d'une partie de la toiture au-dessus du grenier, création d'une salle d'archives et la réfection des sous bassement.

Les grilles des fontaines communales ont été installées.

Certaines lames du parquet de la salle des fêtes ont été remplacé, il a été entièrement poncé et vitrifié, merci à ceux qui ont participé à ce chantier.

AUDIT ECLAIRAGE PUBLIC



Un audit a été réalisé par le Société NOCTABENE sur tous les 34 points lumineux de la commune.

Remplacement d'ampoule aux Renardeaux et installation d'un nouveau point lumineux d'éclairage public Rue Principale.

Fibre Optique



Val de Loire Numérique poursuit son travail sur la commune pour le déploiement de la fibre.



ASSAINISSEMENT Collectif

Le service public de l'assainissement collectif a pour objet d'assurer la sécurité, l'hygiène, la salubrité et la protection de l'environnement.

Nous rappelons aux habitants des logements rattachées à l'assainissement collectif, c'est-à-dire à la station d'épuration, qu'il est interdit de jeter dans les toilettes ou éviers les produits cités ci-dessous.

Sont interdits :

* Les lingettes ménagères et déchets tels que : serviettes, couches, coton ...

* Les matières de vidanges (contenu des fosses fixes ou mobiles)

* les déchets ménagers y compris après broyage

* Tous effluents issus d'élevage agricole (lisier, purin...), des hydrocarbures (essence, fioul...) et solvants organiques chlorés ou non, des produits toxiques ou des liquides corrosifs (comme les acides...) des peintures

* Des produits susceptibles de dégager directement ou indirectement après mélange avec d'autres effluents des gaz ou vapeurs toxiques voir inflammables

* Des substances classées dangereuses suivant la réglementation en vigueur

* Des substances nuisant au bon fonctionnement du système de traitement notamment des matières susceptibles d'entraîner la destruction de la vie bactérienne

* Des substances susceptibles d'entraîner la destruction de la vie aquatique sous toutes ses formes à l'aval des points de déversements des collecteurs publics au milieu naturel



Assainissement non collectif

Les logements en assainissement non collectif dépendent du SPANC dont le siège est à la CPHV.

Vidange de votre fosse :

Un tarif vous est proposé par la CPHV dès lors que plusieurs demandes puissent être regroupées entre les communes membres de la CPHV

En cas d'urgence, le tarif préférentiel n'est pas appliqué

Les tarifs du SPANC pour 2022 sont 116 € TTC pour une vidange simple et 213.69 € TTC pour une urgence individuelle.

Quelques règles de bon voisinage :

LE SAVIEZ-VOUS ?

En France, la mauvaise qualité de l'air...



- cause **48 000 décès prématurés** par an soit 5 % des décès par an ;
- réduit de **9 mois** en moyenne l'espérance de vie ;
- est à l'origine de **maladies** ou d'insuffisances respiratoires.
- Les proportions sont du même ordre en Auvergne-Rhône-Alpes.

et l'entretien du jardin pour un particulier :



génère des **déchets verts** que l'on estime en moyenne à **160 kilos** par personne et par an.
Pour s'en débarrasser, **9 %** des foyers les brûlent, ce qui représente près d'un **million de tonnes** de déchets verts brûlés à l'air libre.

En matière d'émissions de particules fines :



14 000 km parcourus par une voiture essence récente

13 000 km parcourus par une voiture essence ancienne

13 000 km parcourus par une voiture diesel récente

1 800 km parcourus par une voiture diesel ancienne



50 kg de végétaux brûlés à l'air libre, (environ 5 sacs de 60 l de déchets verts)



3 semaines de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière au bois performante

3 jours de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière au bois peu performante type foyer ouvert

Pour mieux respirer

NE BRÛLEZ PAS

vos déchets verts

Arrêtez de vous enflammer !



Information et recommandations à l'attention des particuliers



Nuisances sonores



Avec l'arrivée des beaux jours, chacun s'affaire à agrémenter son environnement et c'est bien normal.

Si l'entretien du jardin, son embellissement ou les travaux de bricolage passent par le bruit de la tondeuse, de la tronçonneuse, de la perceuse, de la raboteuse, de la scie... ou de tout autre outil bruyant, respectons les heures fixées par arrêté préfectoral (n° 97-5126 du 31/07/1997) :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30.
- Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.
- Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.



Un défibrillateur en libre accès à la mairie

Un défibrillateur automatisé externe (DAE) est en accès libre à la mairie depuis l'été 2020. La mise à disposition d'un DAE fait partie de la prévention des risques et permet d'intervenir rapidement en cas de malaise cardiaque et de diminuer les risques de mort subite par arrêt cardiaque.



Ce dispositif permet en effet d'analyser automatiquement l'activité électrique du myocarde chez une personne victime d'un arrêt circulatoire et lorsque cette analyse est positive, de se charger automatiquement afin de délivrer des chocs électriques externes sur le thorax d'intensité appropriée dans le but de réanimer le cœur en cas d'arrêt cardiaque et de rétablir la circulation sanguine.

Sachant qu'il y a en France 50 000 victimes d'arrêt cardiaque par an (soit environ 130 par jour), il est essentiel de disposer d'un moyen d'intervention rapide car au-delà de 4 minutes, la victime perd 10% de chances de survie par minute écoulée, or le délai moyen d'intervention des secours est de 10,5 minutes. Aujourd'hui, seulement 10% des victimes parviennent à être sauvées.

Comment utiliser un défibrillateur automatisé externe

Depuis un décret de mai 2007, **toute personne est autorisée à se servir d'un défibrillateur grand public automatique**. Généralement, les instructions d'utilisation sont indiquées sur le défibrillateur sous forme de pictogrammes et de manière vocale tout au long de l'intervention.

Avant toute chose, face à une personne inconsciente, il est essentiel de prévenir les secours via le **15**, le **18** ou le **112**. L'opérateur vous demandera de contrôler si la victime respire. Le plus simple est d'approcher la joue de sa bouche pour sentir s'il y a un souffle et d'observer si son ventre se soulève.

Après 10 secondes d'observation, si la victime ne respire pas, il faut demander à un tiers d'aller chercher un défibrillateur et démarrer le massage cardiaque (appuyer vite et fort au milieu de la poitrine) en attendant.



Mise en marche : selon le modèle, la mise en marche de l'appareil s'effectue soit en ouvrant le capot de l'appareil, soit en appuyant sur le bouton marche/arrêt. Dès le démarrage, l'appareil guide l'utilisateur de manière vocale.

Mise en place des électrodes : enlever les vêtements qui recouvrent la poitrine de la victime. La poitrine doit être sèche et pas trop velue pour que les électrodes puissent bien y adhérer. Si besoin, un kit de premiers secours est fourni avec les défibrillateurs comprenant 1 paire de ciseaux de secours, 1 rasoir jetable, 1 paire de gants en vinyle, 1 masque pour la ventilation, 2 compresses stériles.

Les électrodes sont ensuite sorties du défibrillateur (ou de sa pochette de transport). Elles sont la plupart du temps pré-connectées à l'appareil. Sinon il suffit de les brancher à l'endroit mentionné. Puis, il faut les positionner sur le torse de la victime, comme indiqué par le schéma dessiné sur chaque électrode.

Analyse du rythme cardiaque : le défibrillateur prévient alors qu'il va lancer l'analyse du rythme cardiaque, ce qui se fait de manière autonome.

Il ne faut surtout pas toucher la victime durant l'exécution (risque d'électrocution).



Le défibrillateur va déterminer si l'activité du cœur nécessite un choc électrique. Que cela soit nécessaire ou non, l'appareil effectue une nouvelle analyse toutes les 2 minutes.



Administration d'un choc électrique et mesures à prendre :

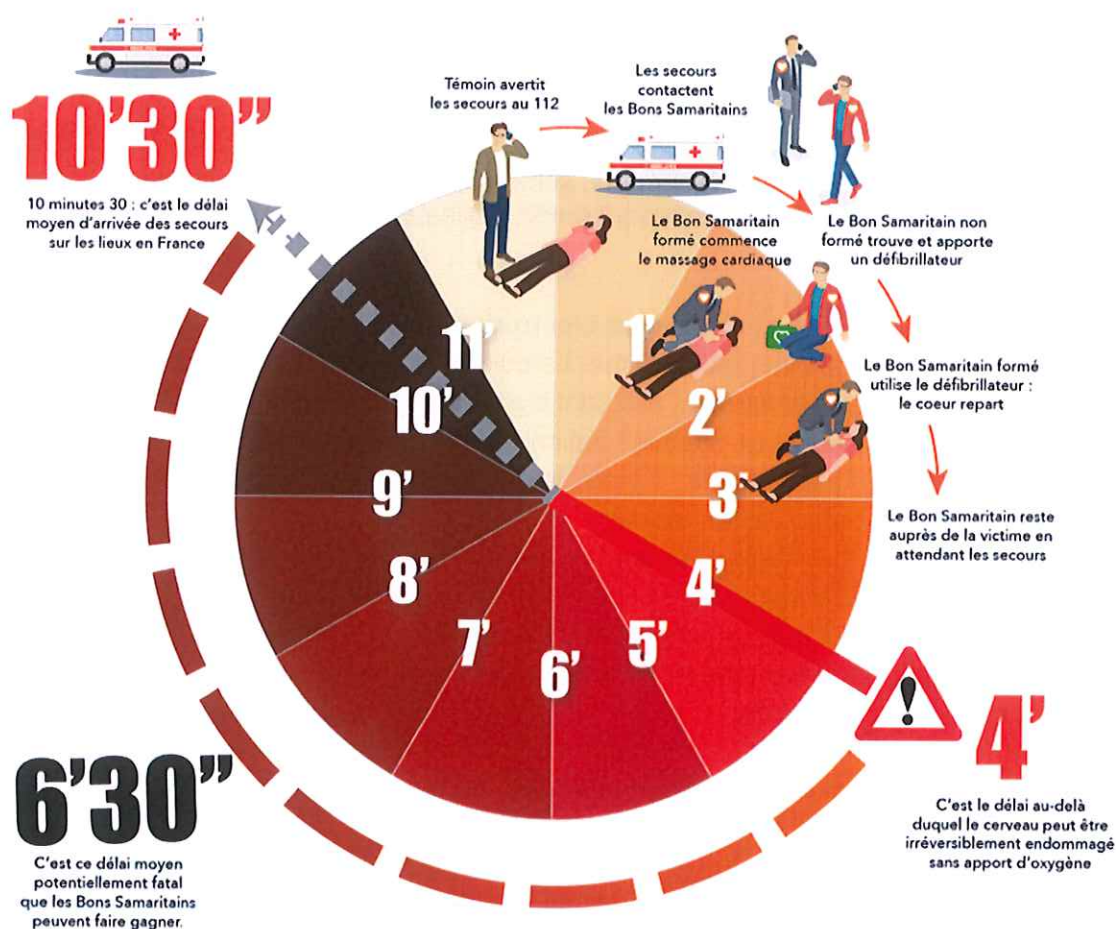
Si le défibrillateur détermine que le choc est nécessaire, il y a deux possibilités selon le modèle :

- le défibrillateur est entièrement automatique : l'appareil demande de s'éloigner de la victime et délivre le choc.
- le défibrillateur est semi-automatique : l'appareil demande de déclencher le choc en appuyant sur le bouton prévu à cet effet, sans toucher la victime.

Il est essentiel que pendant l'analyse et la délivrance du choc, personne ne soit en contact avec la victime. Après les chocs, **il ne faut surtout pas enlever les électrodes** et reprendre le massage cardiaque externe en attendant l'arrivée des secours.

Les Bons Samaritains, un engagement pour sauver des vies...

Le temps écoulé entre la survenue d'un malaise cardiaque et l'intervention des secours est donc essentiel et c'est pour le raccourcir au maximum que la communauté bénévole des Bons Samaritains se met au service du SAMU et des pompiers. Les bénévoles volontaires, formés ou non, s'enregistrent sur l'application mobile gratuite Staying Alive, qui les géolocalise et les alerte lorsqu'un arrêt cardiaque est signalé au 112 à proximité de leur position. Les bénévoles formés aux gestes de premier secours peuvent donc intervenir très rapidement pour commencer la réanimation, ceux qui ne le sont pas sont envoyés vers le défibrillateur le plus proche afin de l'apporter le plus rapidement possible sur le lieu d'intervention :



Le service est aujourd'hui actif dans 60 départements et regroupe 160 000 bénévoles. Pourquoi pas vous ?



INFO ECONOMIE CPHV

Vous souhaitez créer votre entreprise, devenir autoentrepreneur, vous lancer professionnellement, n'hésitez pas à contacter la communauté de communes, la commission économique vous propose d'étudier votre projet, vous accompagner et vous conseiller.

Aide Covid de la CPHV

La Communauté de Commune du Perche et Haut Vendômois a proposé de débloquer une aide économique « spéciale Covid », aux artisans et entreprises du secteur, en plus du plan de relance gouvernemental, afin de faire face aux pertes endurées par les confinements et le manque d'activité entre 2020/2021, fragilisant leurs trésoreries et leurs ventes.

Un dossier était à remplir et à déposer avant le 31 juillet 2021, date d'arrêt du dispositif.

Ceux-ci ont été analysés par la commission et Initiative Loir et Cher afin d'étudier la pertinence de chacun.

7 dossiers ont été retenus dont 2 pour Fontaine-Raoul,

Nous nous réjouissons de cette aide apportée, permettant à nos artisans de poursuivre leur travail dans ce contexte très difficile et inédit.

N'oubliez pas de lire l'actu Comm' qui vous est délivré dans vos boîtes aux lettres, vous serez informés des actions et activités de notre communauté de communes.

SIAEP de Fontaine Raoul

(Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable)



Ce syndicat est chargé de la distribution d'eau sur les communes de Chauvigny du Perche, BOUFFRY, VILLEBOUT et FONTAINE-RAOUL dont le mode de gestion du service est transmis par délégation à la Saur.

Chaque commune est représentée par 2 délégués, élus du conseil municipal.

Le Siège du syndicat est la mairie de FONTAINE-RAOUL,

Son Président est Bernard ANGENIOL, conseiller municipal de BOUFFRY.

LES PRINCIPAUX TRAVAUX REALISES DANS L'ANNEE :

- Démarrage de la réflexion d'étude patrimoniale,
- Implantation de plusieurs débitmètres de sectorisation sur le Syndicat
- Réalisation de la sécurisation du risque majeur du château d'eau de mise en place d'une trappe sur la trémie sous échelle de cuve et de colonnes sèches.

L'étude patrimoniale a pour but de maîtriser l'état de notre réseau et la pose de débitmètres facilite la détection de fuites sur le réseau fractionné en secteurs.

L'état du réseau (103,259 Km) demande d'effectuer des travaux très prochainement, spécialement sur le secteur de Chauvigny du Perche.

11 fuites sur conduites ont été réparées dans l'année et 1 sur un branchement

L'eau potable est acheminée de Saint Marc des Corps et le SIAEP importe 148 750 m³ par an.

Des travaux sur le château d'eau de Saint Marc du Cor sont prévus et engendrera une fermeture d'environ un an. Une nouvelle connexion sera obligatoire à partir de Mondoubleau. Notre Syndicat est concerné par cette problématique.

SICTOM



HISTORIQUE :

1963 : Création du Syndicat intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) de la Région de Châteaudun.

1973-1976 : Construction de l'usine d'incinération de Châteaudun

1996 : Création des 4 déchèteries : Arrou, Chateaudun, Cloyes sur le Loir et Ouzouer le Marche

2002 : Mise en place de la collecte des emballages

2008 : Tri des emballages à Dreux (NATRIEL)

2013 : Adhésion au SITREVA, les Ordures ménagères désormais incinérées à VALORYEL (Ouarville)

2015 : Démantèlement de l'usine d'incinération par SITREVA

2016 : Transformation de l'usine en quai de transfert

Communes adhérentes au Sictom

Communauté de Communes du Bonnevalais : Bullainville, Dancy, Flacey, Saint Maur sur le Loir, Villiers Saint Orien

Communauté de Communes Coeur de Beauce : Bazoches en Dunois, Nottonville, Peronville, Varize

Communauté de communes du Grand Chateaudun : Commune Nouvelle d'Arrou, Châteaudun, Cloyes les Trois Rivières, Conie Molitard, Donnemain Saint Mames, Jallans, La Chapelle du Noyer, Logron, Marboué, Moleans, Saint Christophe, Saint Denis-Lanneray, Thiville, Villampuy, Villemaury

Communauté de communes du Perche et Haut Vendomois : Brevainville, Fontaine Raoul, Ouzouer le Doyen, Villebout

Les camions de collecte ont parcouru un total de 185 473 km, soit 5 fois le tour de la terre en une année

Le SICTOM s'étend sur une aire relativement rurale, ce qui nécessite de parcourir un grand nombre de kilomètres pour collecter l'ensemble des bacs.

OMR (Ordures Ménagères Résiduelles): 114 114 km

EMR (Emballages Ménagers Recyclables) : 47 138 km

Végétaux en PAP (Point d'Apport Volontaire) : 3 317 km

Cartons en PAP : 2548 km

JRM (journaux) : 6 812 km

Verre : 11 544 km

La collecte des OMR reste évidemment la plus consommatrice en terme d'énergie puisqu'elle cumule le plus de kilomètres. Il est donc primordial d'optimiser les tournées pour diminuer notre empreinte carbone et la consommation de carburant annuelle.

En 2020 :

238,2 Kg d'ordures ménagères par habitant

23,8 Kg d'emballage recyclable par habitant

Depuis février 2015, les OMR présentées à la collecte doivent être déposées dans des bacs noirs pucés, fournis par le SICTOM. Une exception est néanmoins tolérée pour les administrés de l'hyper centre-ville de Châteaudun qui n'ont pas la possibilité de stocker leur bac ou qui ne disposent pas d'un emplacement en façade suffisamment large pour présenter leur bac pour les collectes.

L'intégralité du territoire du Syndicat, soit vingt-huit communes, est collectée en porte à porte pour les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) et les Emballages Ménagers Recyclables (EMR) avec une variante dans la fréquence des collectes selon la démographie des communes.

LA MAINTENANCE ET GESTION DES BACS

Chaque foyer dispose d'un bac noir pour les ordures ménagères et d'un bac jaune pour les emballages recyclables, sous condition d'être assujéti à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères prélevée sur les impôts fonciers.

Sur simple demande de l'utilisateur, cette attribution est gratuite.

Cette dotation est basée sur le nombre de personnes occupant le domicile :

1 à 3 personnes: bac de 120 litres

4 à 6 personnes : bac de 240 litres

7 personnes et plus ou habitats collectifs : bac de 360 litres - Pour les professionnels/collectivités : bacs de 120 litres/ 240 litres, 360 litres ou 750 litres.

Poubelle jaune :

Les différents Emballages Recyclages contenus dans une poubelle jaune se répartissent de la manière suivante à savoir: un tiers du poids est composé de carton imprimé et brun. Si on y ajoute les briques alimentaires et le papier, cela représente la moitié du poids total (49%).

Les bouteilles en plastique représentent 24% et les métaux 12%.

Tous les autres déchets triés lors des caractérisations sont des erreurs de tri.

Certes, la proportion diminue progressivement d'année en année. Or, nous pouvons encore diminuer ce pourcentage en accentuant la communication autour des consignes de tri. Les tonnages d'emballages doivent augmenter mais sans que cela soit au détriment de la qualité du tri.

En effet, les refus de tri coûtent très cher à la collectivité car, après avoir été triés, ils doivent de nouveau être rechargés en camions pour être acheminés à l'usine pour être incinérés.

Déchetterie

Déchetterie de Cloyes les trois Rivières :

10 460 passages de particuliers

72 passages de professionnels et de collectivités

Le compostage:

Le compostage est un véritable atout pour limiter la production des ordures ménagères.

Les déchets putrescibles de la cuisine comme les épluchures, les restes de repas, le pain rassis ou même les feuilles d'essuie-tout sont compostables et peuvent être placés dans un composteur.

Idem pour les déchets verts du jardin, la tonte de pelouse, les feuilles mortes, la taille de haies... qui sont autant de matière excellente pour obtenir un compost de qualité.

Le second intérêt est de supprimer tous ces déchets de la poubelle d'ordures ménagères et ainsi diminuer nos tonnages, d'autant plus que les végétaux, majoritairement composés d'eau, ont un rapport calorifique à l'incinération très médiocre.

le SICTOM continue son opération de vente de composteurs subventionnés à 50% sur le prix coutant. Tous les habitants des communes adhérentes peuvent acheter un ou plusieurs composteurs directement auprès de nos services.

Deux modèles sont proposés à la vente: Un composteur en bois, d'une contenance de 400L au prix de 30€ ou Un composteur en plastique, d'une contenance de 420L au prix de 25€.

Contactez vos délégués pour passer commande

LES DIFFERENTES FILIERES DE TRAITEMENT

Ordures Ménagères traitées à Ouarville

Déchets recyclables traités à Dreux

Le Papier au CDFF de Pierrefitte

Le Verre à la verrerie de Villeurbanne

Déchets verts à Thiville

Composition du Comité Syndical (Délégués titulaires/Délégués suppléants) pour Fontaine-Raoul :

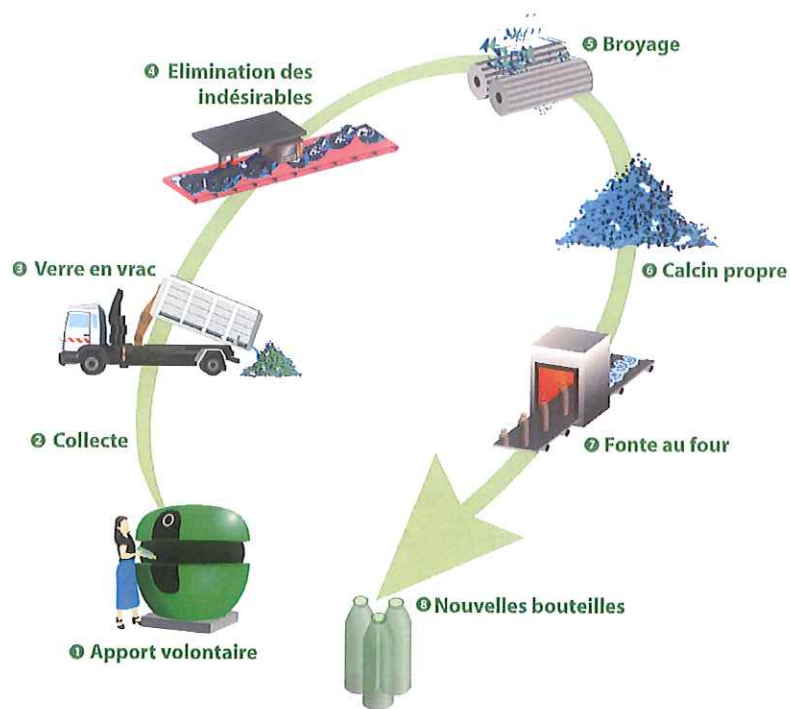
DELEGUES : Christian DEGEST, Sibylle de BEAUDIGNIES

Délégués suppléants : Joëlle LEBERT, Michel LETORD

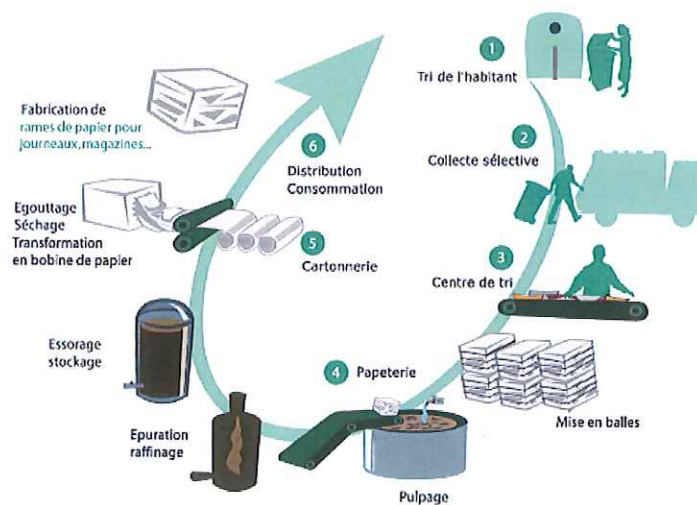
DELEGUES COMMUNAUTAIRES : Frédéric CALLU

Délégué suppléant communautaire : Emile THIOLAT

LE RECYCLAGE DU VERRE



Et du papier



Des bacs d'apports volontaires sont à votre disposition au **lieu-dit La Charronnerie**. Nous vous demandons de respecter les lieux en les laissant propres après votre passage. Pas de dépôts de sacs, carton ou autres déchets autour des bacs, tout contrevenant s'expose à une amende de 135€ pour dépôts sauvage dans la rue. De même les dépôts sont interdits la nuit par respect pour le voisinage.

En 2022, le même pass'déchèterie EN MIEUX

A compter du 1^{er} janvier 2022, les conditions d'accès aux déchèteries de Sitreva évoluent et seront désormais les mêmes pour tous les usagers du territoire.








Ce changement se fera dans la continuité pour l'ensemble de nos usagers qui pourront toujours utiliser leur pass'déchèterie actuel.

Plus facile

Les usagers particuliers disposeront d'un compte crédité chaque année, automatiquement et gratuitement de **50 points**. Les apports en déchèterie seront comptabilisés en points, grâce à leur pass'déchèterie.

Comment se calculera la valeur d'un apport pour un particulier ?

La valeur de l'apport sera uniquement fonction du moyen de transport utilisé, dans la limite de 50 points.

Moyen de transport des déchets	Points
Voiture de tourisme • Rubrique J1 de votre carte grise = VP 	▷ 1 Pt
Petit utilitaire • Rubrique J1 de votre carte grise = VP  <ul style="list-style-type: none"> • Rubrique J1 de votre carte grise = CCTE • Rubrique F2 de votre carte grise = PTAC ≤ 2t 	▷ 3 Pts
Grand utilitaire • Rubrique J1 de votre carte grise = CCTE • Rubrique F2 de votre carte grise = PTAC > 2t et ≤ 2,75t  <ul style="list-style-type: none"> • Rubrique J1 de votre carte grise = CCTE • Fourgon plateau 	▷ 6 Pts
Petit camion • Rubrique J1 de votre carte grise = CCTE • Rubrique F2 de votre carte grise = PTAC > 2,75t et ≤ 3,5t  <ul style="list-style-type: none"> • Rubrique J1 de votre carte grise = CCTE • Fourgon plateau réhaussé 	▷ 10 Pts
Petite remorque • Simple essieu 	▷ 1 Pt
Grande remorque • Double essieu 	▷ 3 Pts
Autre moyen 	▷ 1 Pt

Seule exception : si l'apport contient des produits chimiques, un supplément de point sera appliqué à raison de 1 point par 10 kg.

Quelques exemples

Les usagers particuliers pourront effectuer dans l'année :

- 50 apports dans une voiture de tourisme ou une petite remorque,

- 25 apports dans une voiture de tourisme + petite remorque,
- 8 apports dans un grand utilitaire,
- 1 apport dans un petit camion et 40 apports avec une voiture de tourisme.

Points clefs :

Finis les volumes hebdomadaires

Les usagers pourront organiser librement leurs apports en fonction de leurs besoins, sans limitation de volume. Sans démarche supplémentaire, ils accéderont dans les mêmes conditions à toutes les déchèteries de Sitreva.

Un compte, plusieurs cartes

Si plusieurs membres d'un même foyer viennent régulièrement en déchèterie, ils pourront lier un nouveau pass'déchèterie à leur compte, sur simple demande depuis leur « espace » sur sitreva.fr

Achat de points

Si le solde de 50 points ne suffit pas, il leur sera possible de créditer leur compte en points supplémentaires, selon le tarif en vigueur, depuis leur « espace ».

Les conditions qui s'appliqueront alors seront celles des professionnels, à retrouver sur sitreva.fr.

Plus moderne

Un service connecté

Le nouveau dispositif donnera une place plus importante aux moyens technologiques actuels.

En effet, grâce à leur « espace » sur sitreva.fr, les différentes catégories d'usagers pourront gérer leur(s) pass'déchèterie(s) et accéder à toutes les informations relatives à leur compte et à leurs apports.

Païement en ligne

Le paiement en ligne leur permettra de créditer leur compte en points supplémentaires. Ils y retrouveront également l'historique de leurs différents apports et pourront télécharger leurs bons de dépôt.

Mise à jour rapide de leurs données

Les usagers pourront procéder à la mise à jour de leurs données personnelles : déménagement, changement de nom... ou encore déclarer la perte d'un pass'déchèterie, demander l'attribution d'un pass'déchèterie supplémentaire ou demander son renouvellement.

Enfin, ils pourront y retrouver leur(s) carte(s) pass'déchèterie(s) dématérialisée(s).











L'ensemble des fonctionnalités sera disponible en janvier 2022.

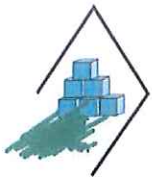
Plus responsable

Le Tri-score varie selon la nature des déchets déposés et de leur recyclabilité.

Grâce au **Tri-score**, chaque usager connaîtra et maîtrisera l'impact environnemental de ses apports.

Tri-score des déchets transportés

	<p>Déchets dont le recyclage est totalement financé par une éco-contribution</p>	
	<p>Autres déchets recyclables, sans sur-tri</p>	
	<p>Autres déchets recyclables, après sur-tri</p>	
	<p>Autres déchets recyclables, à fort impact environnemental</p>	
	<p>Déchets non recyclables et/ou non triables</p>	



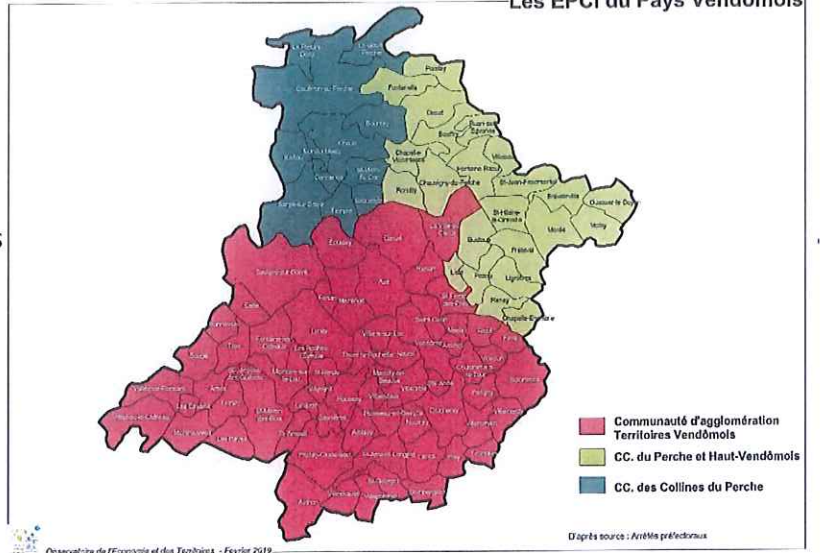
SYNDICAT
MIXTE
du PAYS VENDÔMOIS

Syndicat Mixte du Pays Vendômois

Présidente : Claire FOUCHER-MAUPETIT

La composition du Pays Vendômois

- 100 communes du Vendômois :
 - Communauté d'Agglomération Territoires vendômois
 - Communauté des Collines du Perche
 - Communauté du Perche et Haut Vendômois
- Conseil Départemental de Loir-et-Cher



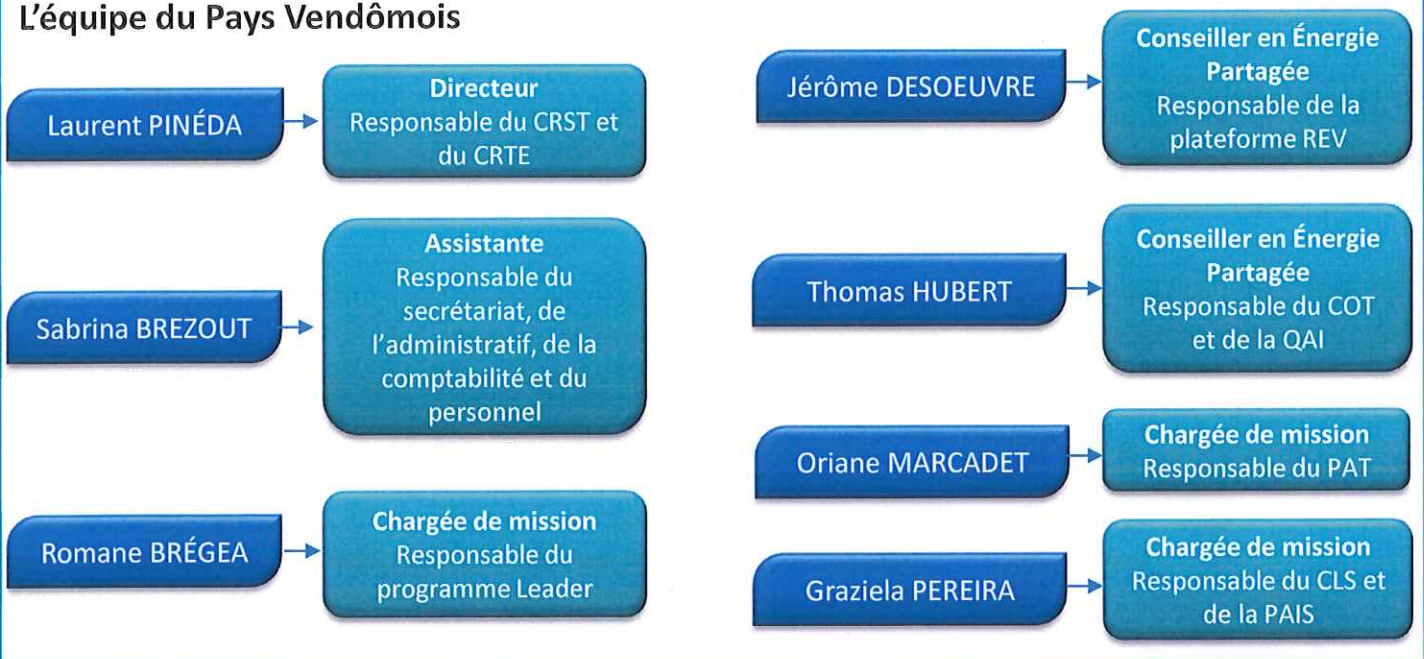
Les programmes financiers du Pays Vendômois

- Le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) de 2016 à 2022, avec une enveloppe de 9 619 000€
- Le programme européen Leader de 2014 à 2022, avec une enveloppe de 1 034 000€

Les dispositifs du Pays Vendômois

- Le Contrat Local de Santé (CLS) de 2019 à 2022
- La Plateforme Rénover En Vendômois (REV) de 2020 à 2023
- Le Contrat d'Objectif Territorial (COT) de 2021 à 2024
- Le Projet Alimentaire de Territoire (PAT) de 2021 à 2023
- Le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) de 2021 à 2026

L'équipe du Pays Vendômois



syndicatmixte@pays-vendomois.org 02.54.89.12.20

7 avenue Gérard Yvon – 41100 VENDOME

Un projet stratégique et moderne pour le Grand Vendômois



« Dessinons ensemble le Vendômois des 20 prochaines années », tel est le titre de la démarche d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale qui rassemble depuis plus de 4 ans élus, acteurs, habitants... du Grand Vendômois.

Le SCoT est un document de planification d'urbanisme qui exprime la stratégie durable d'aménagement de son territoire pour renforcer son attractivité économique et résidentielle, opérer les transitions écologiques et sociétales nécessaires, garantir partout l'égalité des chances en regard du droit au développement et organiser son espace pour favoriser la proximité et la solidarité avec tous.

Le 20 septembre dernier, à La-Chapelle-Vicomtesse, l'ensemble des élus issus de toutes les parties du Grand Vendômois ont délibéré à l'unanimité pour en arrêter le projet. Cet arrêt signifie que le projet est jugé complet et prêt à être soumis à l'avis officiel des services de l'Etat, des acteurs du monde économique, des communautés membres, des territoires voisins, des experts environnementaux, etc. Puis, au début de l'année 2022, une enquête publique permettra également à chacun de s'exprimer.

Le SCoT est un outil de simplification qui assimile les objectifs des différents schémas et règlements nationaux, régionaux et départementaux pour les adapter et les rassembler dans un document unique de référence pour les projets locaux.

Il s'inscrit pleinement dans le contexte de la récente Loi Climat et Résilience qui vise à lutter contre l'artificialisation des espaces naturels, agricoles et forestiers pour espérer contenir le réchauffement climatique et garantir aux agriculteurs les ressources nécessaires à produire notre alimentation, notre énergie et nos paysages, sans oublier l'accueil de touristes en recherche de nature.

Le SCoT des territoires du Grand Vendômois non seulement assume, mais surtout affirme avec fierté la ruralité de son territoire et l'accompagne dans la modernité, l'ouverture, les transitions, l'innovation, la valorisation, etc. En prenant le plus grand soin de sa biodiversité, de son eau, de son air, en favorisant et sécurisant les mobilités douces et actives, en rénovant son bâti ancien pour le voir à nouveau habité, en aménageant les centralités comme des lieux de vie, d'activité, de relations, etc. le territoire prend aussi le plus grand soin de la bonne santé de ses habitants et visiteurs.

Par un maillage d'équipements, d'entreprises, de services et de commerces judicieusement répartis sur l'ensemble du territoire en fonction des besoins, le Grand Vendômois fait le choix de la proximité et de l'activité pour favoriser l'emploi, l'accueil de familles et de touristes.

Le contenu intégral du projet du SCoT est accessible à tous sur son blog dont l'adresse figure ci-dessous. Il est le fruit de l'investissement de tous. Soyez en remerciés.



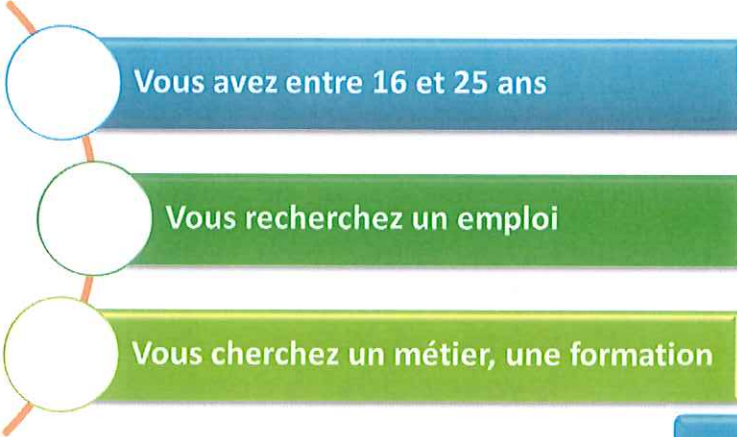
Syndicat mixte du SCoT des Territoires du Grand Vendômois

Hôtel de ville et de communauté - Parc Ronsard – 41100 Vendôme

02 54 89 42 00

scottgv.wordpress.com/

www.facebook.com/scotvendomois



L'équipe de la Mission Locale vous accompagne dans vos démarches :

Je rencontre un professionnel qui m'écoute et me conseille

Je me prépare aux entretiens d'embauche (simulation d'entretien, CV, lettre de motivation)

Je bénéficie d'informations pour mes transports, me loger, ma santé, mon budget...

Vous êtes une entreprise, la Mission Locale vous propose :

une aide pour vos recrutements (définition du profil de poste, présentation de CV, ...)

une information sur les contrats et les mesures d'aide à l'embauche

Prenez un rendez-vous* au : 0254771487

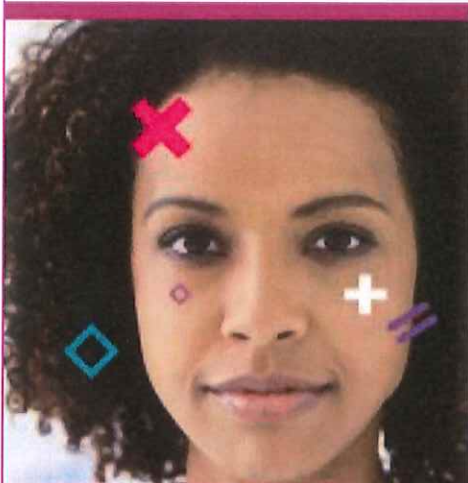
du lundi au vendredi : 9h à 12h30 - 13h30 à 17h30

71 faubourg Chartrain - 41100 VENDOME

*Sur Vendôme, St Amand Longpré, Fréteval, Montoire sur le Loir, Mondoubleau, Savigny sur Braye



Mission locale du vendômois



Point Information Conseil
VAE
Validation des Acquis de l'Expérience

Vous êtes **en activité professionnelle, demandeur d'emploi ou bénévole**, Vous pouvez faire reconnaître vos **expériences** professionnelles et obtenir un **diplôme !**

La VAE est un droit individuel à faire reconnaître officiellement les compétences acquises au cours de son expérience par un diplôme, un titre à finalité professionnelle ou un certificat de qualification d'une branche professionnelle.

- Pas de limite d'âge
- Expérience de 1 an minimum

Le Point Information Conseil (PIC)

Vous informe sur la VAE
Vous aide à :
Analyser la pertinence de la démarche au regard de votre projet professionnel et/ou personnel.

Identifier les diplômes, titres, certificats appropriés en fonction des principales activités que vous avez exercées.
Vous met en relation avec les organismes valideurs concernés.

Avant de vous engager...

le PIC vous propose :

- Une réunion d'information collective
- Un entretien conseil pour étudier votre situation particulière

Service gratuit

Pour en savoir +

Contactez le **PIC du Vendômois**

71 faubourg Chartrain

41100 VENDOME

02 54 77 14 87

missionlocale@ml-vendomois.fr

Pour qui ?





Un service près de chez vous

Au cœur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMR est le 1er réseau national associatif de service à la personne.

Proche de ses clients, elle améliore la qualité de vie de tous, grâce à sa gamme complète de services.



Des valeurs,

La personne dans la globalité, est au centre de notre action fondée sur le **RESPECT** de la personne, l'**UNIVERSALITE**, la **SOLIDARITE**, la **PROXIMITE** et la **RECIPROCITE**.

© Marc Moïtessier



4 pôles de services

SERVICES ET SOINS AUX SÉNIORS

Des services spécialisés pour les personnes âgées, en situation de handicap ou au retour d'une hospitalisation : aide à la toilette, courses, soins, transport accompagné...

ENFANCE ET PARENTALITÉ

Des solutions de garde d'enfants à domicile, un soutien aux familles pour faire face aux aléas de la vie et une action socio-éducative (TISF)

ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

Accompagnement à domicile pour personnes en situation de handicap

ENTRETIEN DE LA MAISON

Entretien du logement, entretien du linge, petits travaux de bricolage et de jardinage

Rejoignez l'ADMR

Choisissez un **JOB** qui a du sens, devenez **aides à domicile**, **aides soignants**

L'ADMR recrute en permanence.
Envoi des candidatures à : jepostule@fed41.admr.org

Choisissez une mission qui a du cœur et devenez **bénévoles**

L'originalité de l'ADMR repose sur la coopération entre le client, le bénévole et le salarié.

En complément des équipes salariées, le bénévole est ancré dans la vie locale. Il effectue des visites de courtoisie, développe le lien social, et participe à la gestion de l'association locale ADMR. Il détecte les besoins pouvant émerger autour de lui : c'est l'intelligence sociale.

Rejoignez l'équipe locale, en nous contactant au **02 54 89 77 05**



© Marc Moïtessier

Association locale ADMR du Haut Vendômois et Gâtine

MAISON DES SERVICES

2, rue de la Gare

41 160 FRETEVAL

Vie quotidienne

02 54 89 77 00

ms-moree@fed41.admr.org

SSIAD

02 54 89 77 01

ssiad-moree@fed41.admr.org

Association Haut Vendômois Gâtine

02 54 89 77 05

asso-moree@fed41.admr.org



LA COMMUNAUTÉ DU PERCHE & HAUT VENDÔMOIS



ACCUEIL DES ADMINISTRÉS



Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h
02 54 82 74 91 - cchv@cchv41.fr
Place Pierre Genevée - 41160 Fréteval

ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET DE LOISIRS

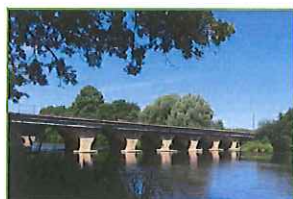


URBANISME



Ouverture d'un service
instructeur des demandes
d'autorisation d'urbanisme
à partir de 2022

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INNOUDATIONS



LOGEMENT, SANTÉ ET CADRE DE VIE



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



PERMANENCES



Tous les mercredis à Fréteval
de 14h à 17h (sur RDV)
02 44 77 14 87



Quatrième vendredi
du mois à Fréteval
de 14h à 16h15 (sur RDV)
02 54 42 10 00

02 54 82 74 91 - www.cphv41.fr

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



**Intervention vidanges groupées
(minimum 5 inscrits)**



**COÛTS MUTUALISÉS
RÉALISÉS PAR UN
VIDANGEUR AGRÉÉ**

Communauté du Perche & Haut Vendômois
Place Pierre Genevée 41160 FRÉTEVAL
www.cphv41.fr > Rubrique SPANC > Entretien-Vidange

☎ 02 54 82 74 91
✉ echv@cchv41.fr

LUTTER CONTRE LE FRELON ASIATIQUE



La Communauté du Perche & Haut Vendômois
prend en charge 100% de la destruction des
nids de frelons asiatiques

**Afin de bénéficier de la prise en charge,
contactez la CPHV avant toute intervention !**

SAVOIR LE RECONNAITRE



**Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)**



**Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)**

☎ 02 54 82 74 91
✉ cchv@cchv41.fr

Communauté du Perche & Haut Vendômois
Place Pierre Genevée 41160 FRÉTEVAL

École de musique du Perche & Haut Vendômois



Droué

Fréteval

**Inscriptions et renseignements
02 54 82 74 91**



02 54 82 74 91 - www.cphv41.fr

CONSEILLER NUMÉRIQUE FRANCE SERVICES



BESOIN D'AIDE EN INFORMATIQUE ?

Un conseiller numérique France Services est à votre disposition !

La Communauté du Perche & Haut Vendômois (CPHV) a recruté pour 2 ans, un Conseiller numérique France Services, grâce à l'aide de l'Etat qui prend en charge la formation et le déploiement.

L'agent, basé à la Médiathèque La Fonderie à Fréteval, déploie ses services dans tout le territoire communautaire en fonction des besoins.

Le conseiller propose gratuitement des rendez-vous individualisés au sein de la médiathèque La Fonderie à Fréteval, et peut se déplacer dans les mairies, bibliothèques et associations selon les demandes.

Apprendre à utiliser un ordinateur, un smartphone ou une tablette, naviguer sur internet, gérer ses courriels, protéger ses données personnelles, créer son CV sont autant d'exemples de formations possibles pour accompagner vers l'autonomie et faciliter le quotidien.

A partir du vendredi 18 février 2022, des ateliers d'initiation au numérique ouverts à tous et gratuits se tiendront tous les mercredis et vendredis après-midi de 15h à 17h à la médiathèque à Fréteval, et au besoin au sein des bibliothèques du territoire.

CONTACTEZ-NOUS :

Médiathèque la Fonderie

Place Pierre Genevée

41160 Fréteval

PINET Pierre

02 54 82 67 29

conseillernumerique@cchv41.fr



**CONSEILLER
NUMÉRIQUE
France
services**



02 54 82 67 29 - conseillernumerique@cchv41.fr

MA MÉDIATHÈQUE

ELLE EST *gratuite* !

Livres
Musique
Films
Jeux
Magazines
Animations
Ressources
& soutien
numérique



Un bouillon de culture !



MÉDIATHÈQUE LA FONDERIE

Place Pierre Genevée
41160 FRÉTEVAL
mediatheque@cchv41.fr
02 54 82 67 29
www.cphv41.fr

Mercredi & Samedi :
9-12h / 14h30 - 17h30
Vendredi : 14h30 - 17h30

MÉDIATHÈQUE DROUÉ

Route de Vendôme
41270 DROUÉ
mediatheque.droue@cchv41.fr
02 54 80 59 16
www.cphv41.fr

Lundi, Mardi & Mercredi :
9h-12h30 / 14h - 17h
Vendredi : 9h-12h / 14h - 16h

LE TOURISME EN PERCHE & HAUT VENDÔMOIS



Le Perche & Haut Vendômois... à pied !

Dix-huit boucles de randonnée pédestre sont balisées à l'échelle du territoire. Vous pouvez les retrouver dans le **Guide des Randonnées du Perche & Haut Vendômois**, désormais disponible à l'Office de Tourisme intercommunal à Fréteval.

La traditionnelle **Randonnée du Perche & Haut Vendômois**, prévue le dimanche 28 mars 2021 n'ayant pas pu avoir lieu, nous vous donnons rendez-vous le **dimanche 27 mars 2022 !**

**15 ÈME RANDONNÉE
du Perche & Haut Vendômois
DIMANCHE 27 MARS 2022**
Départ : Place Pierre Genevée
41160 FRÉTEVAL

Grands parcours : 31, 37, 43 et 49 km
Départ en car à 6h30
Réservation obligatoire
Bulletin d'inscription disponible
sur le site internet : www.cphv41.fr

Moyens parcours : 11 à 27 km
Départs de 7h30 à 10h

Parcours famille : 6 km
Départs de 7h à 14h

Nouveauté 2022
La balade contée
Départ à 14h30
3 km de balade pour vous transporter
dans le monde de l'imagination.

Informations/inscriptions
otihv@cchv41.fr
02 54 82 74 91 ou 06 11 82 06 13



Le Perche & Haut Vendômois... en vélo !

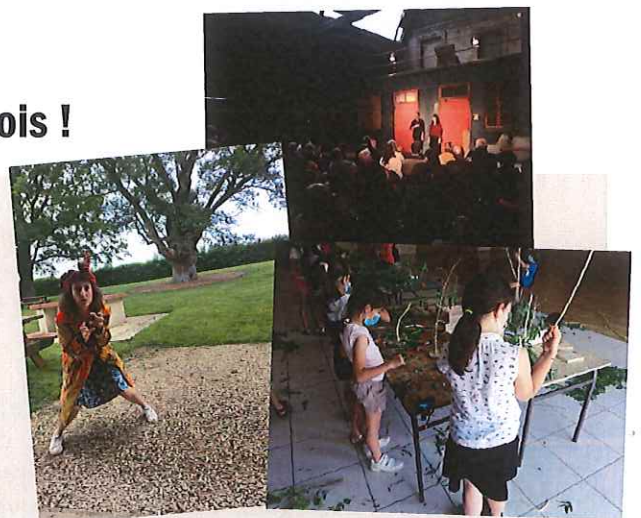
La nouvelle **carte des boucles à vélo dans le Dunois et le Vendômois** est disponible à l'Office de Tourisme. Dix boucles sont désormais balisées dans le Vendômois dont trois sur notre territoire.

L'Office de Tourisme intercommunal, ainsi que les membres du groupe de pilotage de la **Vallée du Loir à vélo**, ont participé à l'élaboration d'un **guide du routard** sur cet itinéraire touristique. Celui-ci sera bientôt disponible et vous permettra de disposer de toutes les informations nécessaires pour votre prochain grand voyage à vélo !

Les événements en Perche & Haut Vendômois !

En 2021, la crise sanitaire a obligé la collectivité à reporter certains de ses événements, comme le Festival Bol d'R. Cependant certaines animations ont pu avoir lieu : expositions, ateliers de création, spectacles de contes, concerts, forum des associations...

De nombreux événements sont déjà prévus pour 2022. Retrouvez-les sur notre site internet (www.cphv41.fr), dans l'agenda en ligne ou dans la rubrique La CPHV > Nos publications > C Cult'.



Horaires d'ouverture de l'Office de
tourisme : de juin à septembre / du
mardi au samedi / de 14 à 18h

02 54 82 35 01
otihv@cchv41.fr

LA POSTE, PREMIER OPERATEUR DE SERVICES DE PROXIMITE HUMAINE.

La Poste est le seul réseau qui offre aujourd'hui une couverture nationale et une présence locale, grâce, notamment, aux 75 000 facteurs présents sur tout le territoire 6 jours sur 7. Deuxième personnage préféré des français, le facteur, assermenté, est reconnu comme compétent et engagé au service de chacun de ses clients.

Si la distribution du courrier et des colis reste une mission essentielle, il est aujourd'hui au cœur du développement des services autour du domicile qui conforte La Poste dans son rôle d'entreprise de proximité humaine. Quelques exemples :



Pour aider et rassurer les proches et rendre le bien-vieillir à domicile à la portée de tous, le service «Veiller sur mes parents », grâce à des visites régulières du facteur et l'assistance à domicile, vise à éviter l'isolement et contribue à la vie sociale des personnes âgées. Ces visites se font au rythme et aux jours choisis par le souscripteur en accord avec son parent.

Après chaque visite, le souscripteur est Informé directement grâce à l'application Veiller Sur Mes Parents de la tenue et du bon déroulement de la visite et des éventuels besoins exprimés par la personne visitée, qui bénéficie également d'un équipement connecté à un centre de veille et d'écoute, disponible 24h/24 et 7/7 jours



ardoiz
le plaisir d'être connecté



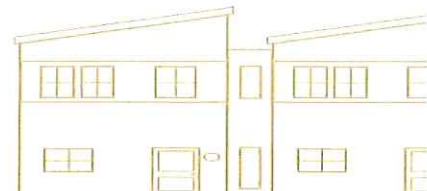
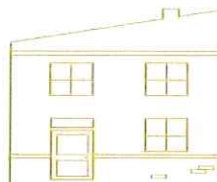
Ardoiz , la tablette tactile pour les séniors, propose un environnement adapté et une offre de service complète, afin que les séniors puissent maintenant profiter d'internet et du meilleur de la technologie en toute simplicité. Une tablette facile d'utilisation, installée à domicile par un postier spécialement formé, avec en option un service de prise en main pour découvrir les principales fonctionnalités (jeux, informations, article de Notre Temps...). Et bien sûr, une assistance téléphonique en cas de besoin !

Offre Locale de Service (OLS)

Surveiller votre domicile pendant vos vacances, passer donner à manger à votre chat, vous apporter le courrier à domicile, livrer le pain... ? L'offre Locale de Service, c'est l'opportunité de vous faciliter le quotidien.

Et puis aussi affranchissement en ligne, expédition du colis à partir de votre boîte aux lettres, passage du code de la route, recyclage du papier, ainsi que la livraison de numéraires directement à votre domicile...Renseignez-vous auprès de votre facteur !!!





GRÂCE À DES SPÉCIALISTES, DES CONSEILS NEUTRES ET GRATUITS SUR LE LOGEMENT ET L'ÉNERGIE

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement - Espace Info Énergie de Loir-et-Cher (ADIL EIE 41) vous informe, vous conseille et vous guide **gratuitement** et de manière neutre sur toutes les questions juridiques, techniques, financières et fiscales liées au logement et à l'énergie

L'association s'adresse à tous, (propriétaires, locataires, bailleurs, jeunes à la recherche d'un logement...)



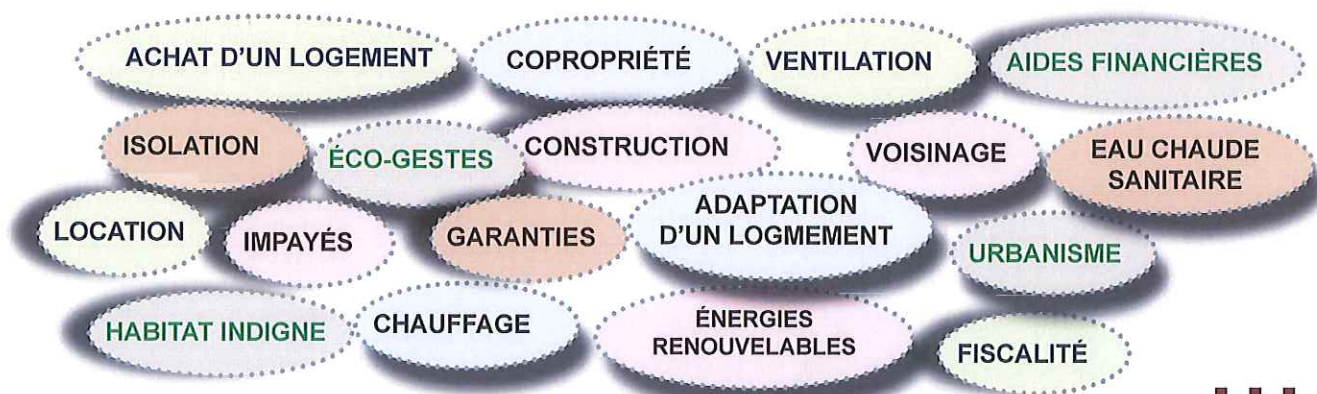
Pendant la période de confinement, toute l'équipe reste mobilisée et continue de vous répondre par téléphone ou par mail.

02 54 42 10 00

adileie41@wanadoo.fr

(indication du numéro de téléphone obligatoire)

Quelle que soit votre situation, l'ADIL EIE 41 vous répond GRATUITEMENT sur le logement et l'énergie



Sur le Loir-et-Cher, l'ADIL EIE 41 est le guichet d'information sur la rénovation énergétique et les aides de l'ANAH, antenne de prévention des expulsions, guichet unique des signalements de situation d'habitat indigne ou de non-décence et guichet des aides à l'adaptation ou à l'accessibilité de son logement.



Grâce au Conseil Départemental de Loir-et-Cher, l'ADIL EIE 41 est accessible aux sourds et malentendants avec le dispositif ACCEO



PERMANENCE PRÈS DE CHEZ VOUS DES CONSEILLERS

SURRENDEZ-VOUS

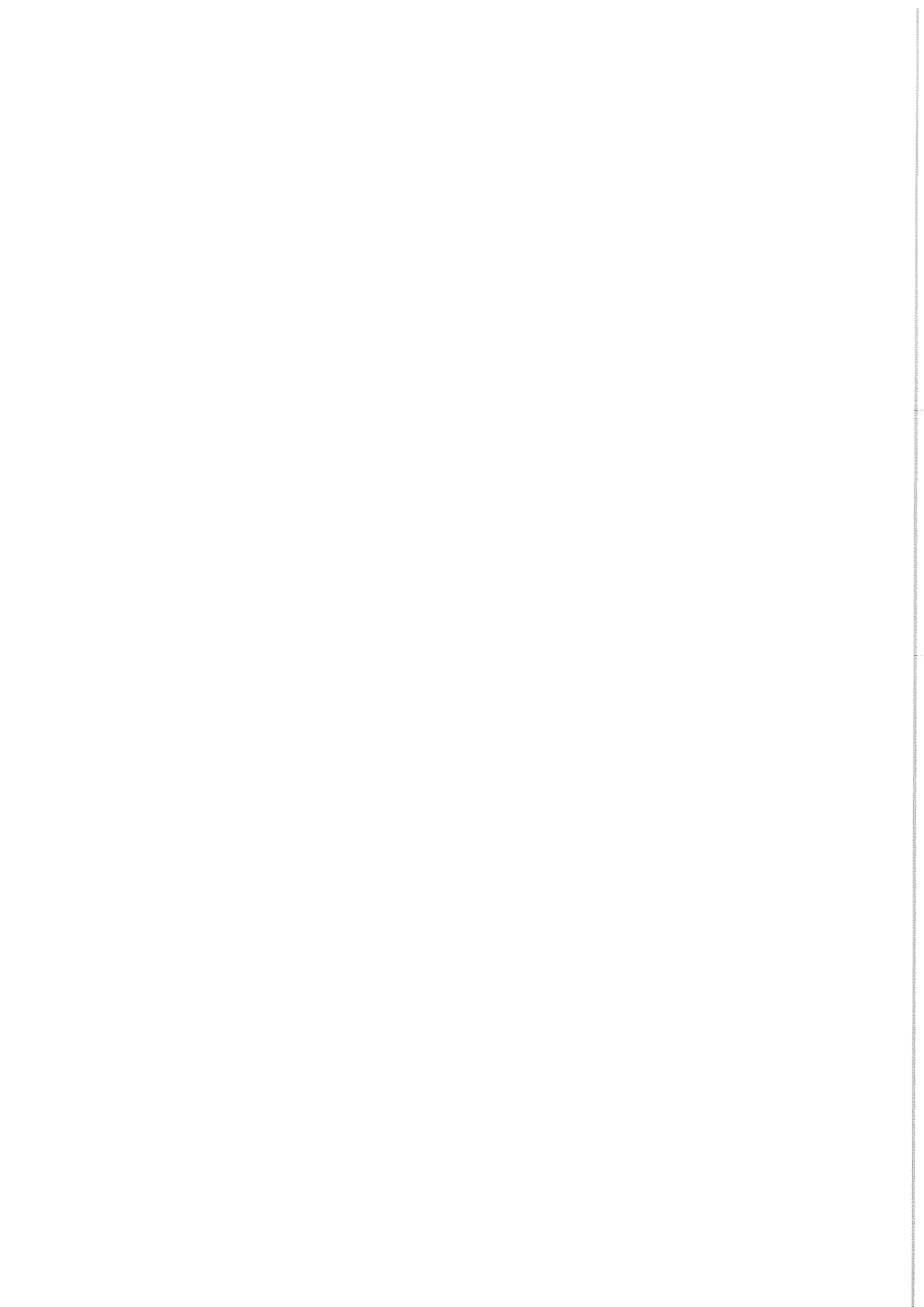
02 54 42 10 00

Liste des permanences accessibles sur notre site :

www.adil41.org



Cette opération est co-financée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Région Centre-Val de Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional



the 1990s, the number of people in the UK who are aged 65 and over has increased from 10.5 million to 13.5 million (19.5% of the population).

There is a growing awareness of the need to address the health care needs of the elderly population. The Department of Health (1998) has set out a strategy for the NHS to meet the needs of the elderly population. This strategy is based on the following principles:

- To ensure that the NHS is able to meet the needs of the elderly population.
- To ensure that the NHS is able to provide a high quality of care to the elderly population.
- To ensure that the NHS is able to provide a range of services to the elderly population.

The NHS is currently facing a number of challenges in order to meet these principles. These challenges are:

- The increasing number of people aged 65 and over.
- The increasing number of people aged 65 and over who are in poor health.
- The increasing number of people aged 65 and over who are in long-term care.

The NHS is currently facing a number of challenges in order to meet these principles. These challenges are:

- The increasing number of people aged 65 and over.
- The increasing number of people aged 65 and over who are in poor health.
- The increasing number of people aged 65 and over who are in long-term care.

The NHS is currently facing a number of challenges in order to meet these principles. These challenges are:

- The increasing number of people aged 65 and over.
- The increasing number of people aged 65 and over who are in poor health.
- The increasing number of people aged 65 and over who are in long-term care.

The NHS is currently facing a number of challenges in order to meet these principles. These challenges are:

- The increasing number of people aged 65 and over.
- The increasing number of people aged 65 and over who are in poor health.
- The increasing number of people aged 65 and over who are in long-term care.

The NHS is currently facing a number of challenges in order to meet these principles. These challenges are:

- The increasing number of people aged 65 and over.
- The increasing number of people aged 65 and over who are in poor health.
- The increasing number of people aged 65 and over who are in long-term care.

Les numéros et contacts utiles

<p>MAIRIE Rue Principale 41270 Fontaine-Raoul 02 54 80 16 52 mairie.fontaine-raoul@wanadoo.fr Horaires ouverture secrétariat : mardi : 14h – 16h jeudi : 14h – 16h</p>	<p>ENEDIS Urgence dépannage électricité 09 72 67 50 41 Service clients 09 69 36 66 66 L à S : 8h00 à 20h00</p>	<p>SAUR Dépannage 24/24 02 45 77 00 09 Service clients 02 44 71 05 50 L à V : 8h00 à 18h00</p>
<p>LA POSTE Service clients : 3631 L à V : 8h30 à 19h00 - S : 8h30 à 13h00 Horaires agences proches : Chauvigny du Perche L : 13h30 – 17h30 Me : 9h – 12h30 J : 8h30 – 12h30 Cloyes sur le Loir L-Me-J-V : 9h15 à 11h30 et 14h15-16h30 M : 9h15 à 12h S : 9h15 à 11h30 Droué M-Me-J-V : 9h30 à 12h et 13h30 à 16h30 S : 9h à 12h La Ville aux Clercs L à V : 9h30 à 12h S : 9h à 11h</p>	<p>CPAM du Loir et Cher 6, rue Louis Armand 41022 Blois Cedex Accueil téléphonique : 3646 L à V – 8h30 à 17h30</p>	<p>CAF du Loir et Cher Accueil Vendôme (sur RDV) CIAS 37, avenue Georges Clémenceau 41100 Vendôme L : 13h30 à 17h Me : 9h à 12h30 J : 9 à 12h30 et 13h30 à 17h Accueil téléphonique : 3230 L à V : 9h00 à 16h30</p>
<p>Pharmacie de garde : 3237</p>	<p>Gendarmerie nationale Brigade de Droué 21, rue Trianon 41270 Droué 02 54 89 12 00 Horaires ouverture : M : 08h à 12h S : 14h à 18h</p>	<p>Déchetterie de Cloyes sur le Loir ZI de Saint-Séverin 28220 Cloyes sur le Loir 02 37 98 39 10 Horaires ouverture : J à S : 9h à 12h45 et 14h à 17h45</p>

Numéros d'urgence

<p>SAMU : 15</p>	<p>POMPIERS : 18 ou 112</p>	<p>POLICE : 17</p>	<p>Centre antipoison 02 41 48 21 21</p>
<p>Enfance maltraitée 119</p>	<p>Alerte enlèvement 116 000</p>	<p>Harcèlement scolaire 3020 Cyberharcèlement 3018</p>	<p>Violences conjugales 3919 ou 114 (alerte par SMS)</p>